

LA GAZETTE DE BEHOUST

Bulletin municipal JANVIER 2009

LE MOT DU MAIRE

Chères Béhoustiennes, chers Béhoustiens.

Enfin un hiver digne de ce nom, un hiver qui marque les saisons et dont nous avons oublié la rigueur toute relative depuis 1986 !! Profitez donc de cette nouvelle année en sillonnant les rues du village, les allées dans les bois et dans les prés, immortalisez le tout en numérique. En fait, le réchauffement annoncé de la planète nous apporte dans un premier temps un hiver qui est peut-être l'annonce d'une série régulière de nature à préserver le développement durable, en évitant notamment l'utilisation intensive de pesticides aux beaux jours.

Décidemment, 2009 s'annonce sous les meilleurs auspices; que cette année vous apporte la réussite, le bonheur et surtout la santé.

Bien à vous

Le Maire
Guy Pélissier

LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Les membres du conseil municipal élus en 2008, tiennent à vous souhaiter une bonne et heureuse année.



De gauche à droite : Myriam MICHARD, Maryse BARADAT, Jean-Pierre VOUTERS (**1^{er} Adjoint**)
Séverine LESAFFRE, Christelle BOURGOIN, Guy PELISSIER (**Maire**), Alain DUFAUD, Sandrine LUCAS, Rodolphe GARNIER, Alain REDON, Elisabeth DUFAUD (**2^{ème} Adjoint**).

COMMISSIONS MUNICIPALES

- 1- **Commission de travaux et d'urbanisme**
 - ↔ Rodolphe GARNIER, Alain DUFAUD, Jean-Pierre VOUTERS
- 2- **Commission des affaires sociales, de l'enseignement, de la santé, de la Caisse des Ecoles et du Centre Communal d'Actions Sociales**
 - ↔ Sandrine LUCAS, Christelle BOURGOIN, Myriam MICHARD, Séverine LESAFFRE
- 3- **Commission de l'animation, de la culture, des sports, des fêtes et cérémonies**
 - ↔ Jean-Pierre VOUTERS, Elisabeth DUFAUD, Maryse BARADAT
- 4- **Commission de sécurité**
 - ↔ Alain DUFAUD, Jean-Pierre VOUTERS, Elisabeth DUFAUD

DELEGUES DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Les syndicats intercommunaux dont nous faisons partie, permettent aux communes de notre secteur de se regrouper pour gérer les services offerts aux habitants.

Les membres du conseil municipal sont donc répartis au sein de ces différents syndicats afin de participer aux réunions de travail qui se dérouleront au cours de leur mandat.

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Région de Montfort-L'amaury :

Ce **SIVOM** Regroupe 29 communes du canton de Montfort l'Amaury, les réunions ont lieu à Montfort l'Amaury, ce syndicat gère en particulier la piscine de Montfort.

- ↔ Titulaires : Guy PELISSIER, Séverine LESAFFRE
- ↔ Suppléants : Elisabeth DUFAUD, Maryse BARADAT

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Orgerus :

Le **SIARO** participe à la gestion du traitement des eaux usées de la station d'épuration d'Orgerus.

- ↔ Titulaires : Guy PELISSIER, Maryse BARADAT
- ↔ Suppléants : Sandrine LUCAS, Alain REDON

Syndicat Mixte d'Etudes d'Urbanisme et d'Aménagement des Pays de Houdan et Montfort-L'amaury

- ↔ Titulaires : Guy PELISSIER, Rodolphe GARNIER
- ↔ Suppléants : Myriam MICHARD, Alain REDON

Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau :

Le **SIRYAE** dont le siège est à Béhoust regroupe 53 communes des Yvelines. Il gère en particulier la distribution de l'eau aux termes d'un contrat d'affermage conclu avec la SAUR. Le président de ce syndicat est Guy Pélissier.

- ↔ Titulaires : Guy PELISSIER, Alain DUFAUD
- ↔ Suppléants : Maryse BARADAT, Christelle BOURGOIN

Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets de la Région de Montfort-L'amaury et Houdan :

Le **SIEED** regroupe 62 communes de l'Ouest Yvelinois, le siège est à Garancières. Ce syndicat gère la collecte des ordures ménagères. Il est à l'origine des collectes sélectives, de la mise à disposition des bornes d'apport volontaire (journaux, verre) et de la création des déchetteries du secteur.

- ↔ Titulaires : Guy PELISSIER vice-président du SIEED, Jean-Pierre VOUTERS
- ↔ Suppléants : Christelle BOURGOIN, Maryse BARADAT

Syndicat Intercommunal de Transports des Elèves de la Région de Rambouillet :

Le **SITERR** se réunit à Rambouillet et gère le transport scolaire des élèves des lycées de La Queue lez Yvelines, Rambouillet et Villiers Saint-Frédéric soit plus de **1 800 000 trajets par an**.

- ↔ Titulaires : Jean-Pierre VOUTERS, Alain DUFAUD
- ↔ Suppléants : Elisabeth DUFAUD, Séverine LESAFFRE

Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Région d'Orgerus :

Le **SIERO** regroupe 44 communes d'Yvelines et d'Eure et Loir dans la structure coopérative de la SICAE-ELY (la commune de Béhoust a la particularité d'être approvisionnée en électricité par une Société Coopérative d'Intérêt Collectif Agricole d'Electricité)

- ↔ Titulaires : Rodolphe GARNIER, Alain DUFAUD
- ↔ Suppléants : Guy PELISSIER, Jean-Pierre VOUTERS

Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères :

Le **SIDOMPE** assure la revalorisation des déchets pour 106 communes des Yvelines, l'usine d'incinération et la nouvelle unité de tri se trouvent en limite des communes de Plaisir et Thiverval. Cette unité traite environ 190 000 tonnes de déchets par an (dont 16000 tonnes ramassées par le SIEED). Les délégués sont les mêmes que pour le SIEED, le président du SIDOMPE est Guy Pélissier.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Maire: Guy PELISSIER

Membres titulaires : Rodolphe GARNIER, Elisabeth DUFAUD, Alain DUFAUD,

Membres suppléants : Alain REDON, Christelle BOURGOIN, Myriam MICHARD.

LOGEMENTS AIDÉS LOCATIFS

PROJET DE LA COMMUNE.

Certains Béhoustiens souhaitent rester habiter dans notre charmant village, malheureusement les montants d'acquisition ou de location des logements existants ne répondent pas aux possibilités financières de ces personnes. Depuis le précédent mandat, votre conseil municipal cherchait à apporter une réponse à ces besoins croissants de logements dits intermédiaires.

Le premier projet envisagé concernait la construction de logements sur les terrains de la Rue de la Tuilerie appartenant à la commune. Pour que l'opération soit réalisée au meilleur coût il aurait fallu réaliser tous les logements en même temps. Il nous était impossible de réaliser cet investissement sans avoir recours à des subventions au demeurant limitées et aléatoires. Dans ce cas nous n'avions plus la possibilité de réserver ces logements aux seuls Béhoustiens. Nous vous rappelons que notre commune ayant moins de 3500 habitants, nous n'avons pas d'obligation légale de construire ou de mettre à disposition 20% de logements sociaux. Cependant notre volonté est de pouvoir offrir des habitations à loyers maîtrisés, pour les Béhoustiens.

RÉALISATION DES LOGEMENTS.

Début 2008 à l'occasion de la vente d'une propriété sur notre commune, la Mairie a fait valoir son droit de préemption. Cet ensemble de 2 maisons déjà construites nous offre la possibilité de finaliser notre projet de

logements aidés en rénovant dans un premier temps 2 habitations sur 3 envisagées. Ces travaux de réhabilitation ont été financés par la vente du premier terrain de la Rue de la Tuilerie. Les travaux de rénovation et d'extension commencés depuis le mois de septembre 2008 seront terminés dans les prochaines semaines. Ces travaux ont été supervisés et contrôlés par **Alain Dufaud** membre de la commission de travaux et d'urbanisme. Il a suivi pour la mairie les réunions de chantier avec les entreprises adjudicataires de ce marché.

Nous espérons pouvoir dans un second temps réaliser la troisième habitation, après la vente des derniers terrains appartenant à la commune. Ce planning d'investissement nous permettra de conserver des finances saines.

MISE A DISPOSITION DE LOGEMENTS AIDÉS.

Depuis le début de 2009 il est possible pour les Béhoustiens qui le souhaitent de s'inscrire sur notre liste d'attribution pour ces logements aidés, sous réserve des conditions de situation familiale ou de revenus. Il suffit d'adresser une lettre de candidature à remettre dans la boîte aux lettres de la Mairie La commune étant propriétaire de ces logements, elle en assurera gestion et percevra directement les loyers sans intermédiaire.



Travaux en cours sur les deux logements locatifs aidés Rue le la Masse

RESPECTEZ LE TRI SELECTIF

Le **SIEED** (Syndicat Intercommunal d'Evacuation et l'Elimination des Déchets) réalise régulièrement des contrôles de collecte dans les communes adhérentes, afin de vérifier si le tri sélectif est bien respecté.

Au cours de 2008, un contrôle a été réalisé sur notre commune par un conseiller du tri du **SIEED**. Le suivi de collecte des bacs jaunes réservés aux emballages et cartons a révélé que près de **20 bacs** étaient mal triés. Dans la majorité des cas les boîtes vides, bouteilles plastiques, briques alimentaires... sont emballées dans des sacs plastiques placés dans le bac jaune. Tous ces emballages doivent être mis en vrac dans la poubelle jaune. Les autres remarques concernent la présence de pots de fleurs, barquettes alimentaires, journaux et déchets végétaux.



Pour informations complémentaires, le site du **SIEED** est à votre disposition : www.sieed.fr

APPORT VOLONTAIRE

Les conteneurs situés près du cimetière sont destinés aux bouteilles et récipients en verre, aux journaux et papiers. Nous demandons à certains utilisateurs de ne pas laisser sur place les cartons et autres emballages ayant servi à transporter ces déchets.

DÉCHETTERIE

La déchetterie de Garancières est ouverte du Vendredi au Lundi. Pour y accéder, il vous suffit de retirer une carte d'entrée en Mairie de Béhoust. Elle est gratuite.

Sur votre carte sont indiqués les déchets acceptés et ceux refusés, surtout n'oubliez pas cette carte, elle est indispensable pour l'accès sur le site.

VOIRIE

Les aménagements de l'Allée de la Porte des Champs et du parking du cimetière ont été terminés au cours du 1^{er} trimestre 2008. Votre conseil municipal poursuit son action d'amélioration grâce au programme triennal de voirie.

Cette subvention est accordée par le Conseil Général des Yvelines, elle est de 70% du montant HT des travaux plafonné à 150 000 Euros, le solde de 30% étant financé par la commune.

Le projet qui a été retenu par le conseil municipal pour ce plan triennal concernera la réfection des trottoirs de la Rue du Moutier et la Sente Rurale N° 25. Les trottoirs de la rue du Moutier depuis le carrefour de la Rue de la Tuilerie, vont être réalisés en béton lavé, à l'identique de ce qui a été réalisé Allée de la Porte des Champs. Les accès et bateaux seront en enrobé bitume. La sente N°25 qui relie la Rue de la Masse à la Rue du Moutier sera aménagée.

EGLISE

Il n'y avait plus de sonneries de cloches dans notre église que ce soit pour la volée, le glas, les heures ou celles de l'angélus. Moteur, courroie de transmission, programmeur tout était à changer, l'usure du temps avait fait son œuvre. L'entreprise **Huchez** spécialiste de l'installation et réparation d'horloges monumentales est intervenue pour changer chaîne, moteur et programmeur en Décembre 2008.

Malheureusement après quelques jours de bon fonctionnement le cadran de l'horloge n'était plus à l'heure. La minuterie venait de lâcher, l'entreprise **Huchez** viendra adapter relais et minuterie sur les aiguilles existantes le 27 Janvier 2009. Fin Janvier nous retrouveront toutes les fonctions de notre clocher, qui font partie du charme d'un petit village.

EFFECTIFS

A la rentrée il y avait 46 élèves inscrits à l'école, il s'agit de l'effectif le plus important jamais enregistré à l'école de Béhoust. Deux enfants ont quitté l'école juste avant les vacances de la Toussaint. Il y a, dorénavant, 44 élèves. Ils sont répartis en deux classes. L'une regroupe 21 élèves de cycle I et II (3 élèves de Moyens, 11 élèves de Grands, 7 CP), l'autre se compose de 23 élèves (4 CE1, 7 CE2, 4 CM1, 8 CM2).

• L'équipe de l'école se compose, cette année, de la façon suivante :

- pour la classe des cycles I et II, **Mme Gwendoline Guiard** est présente dans la classe à plein temps ;
- pour la classe des CE1 et cycle III, **Mme Sylvie Fisbach** est présente à plein temps.
- **Mme Catherine Jarry** est présente en classe tous les matins de 9h à 10h30 et de 13h30 à 14h15.

PROJET PEDAGOGIQUE : le nouveau projet d'école pour les années 2008-2011 est en cours d'élaboration. La mise en place des nouvelles dispositions concernant l'aide personnalisée (le soutien) a retardé sa finalisation. Il va être soumis prochainement à l'Inspecteur de circonscription puis il sera présenté au Conseil d'école au cours du second trimestre. Il sera orienté sur l'ouverture vers l'extérieur pour rompre avec une forme d'isolement, liée à la taille et la situation géographique de l'école. Les deux grands axes principaux qui seront développés seront le développement durable au quotidien et la découverte de l'opéra. Par ailleurs, dans le cadre de la maîtrise de la langue, l'accent sera mis sur la compréhension fine d'un texte et sur l'écriture de textes d'une dizaine lignes en maîtrisant la syntaxe.

Il est prévu, dans le cadre de ce projet d'école, de mener des actions communes avec l'école de **Courgent** qui a la même configuration que l'école de **Béhoust** et dont le collège de rattachement est celui d'**Orgerus**, cela permettra aux enfants de créer des liens avec d'autres écoliers.

FÊTE DE LA CITROUILLE :

Elle a eu lieu le vendredi des vacances de la Toussaint, sur l'initiative de Catherine Jarry. Les enseignantes tiennent à la remercier, ainsi que tous les parents qui sont venus rejoindre

les enfants pour un goûter ; merci à eux également pour la confection des pâtisseries.

PISCINE

Elle a lieu dorénavant le vendredi après midi de 13h35 à 15h20 temps de transport inclus. Nous tenons à remercier **M. Courtin**, (grand-père de Gabin) qui, comme l'an passé, accompagne les enfants toutes les semaines. Nous rencontrons, cependant, des difficultés pour avoir un second accompagnateur et, nous avons dû annuler la piscine déjà une fois. Une réunion d'information a été organisée avec la participation du conseiller pédagogique EPS, **M. Jacques Giffard**, pour sensibiliser les parents sur le bien-fondé d'une telle activité, malheureusement, seules 4 personnes ont assisté à cette réunion.

L'AIDE PERSONNALISÉE

Elle a commencé le 13 octobre 2008, deux heures par semaine, une heure le lundi et une heure le jeudi de 16h30 à 17h30. Le but est d'accompagner les enfants dans leurs petites difficultés. Cette aide peut être ponctuelle ou plus longue, selon les besoins de chacun. Elle se fait, après accord avec les parents et pour une période déterminée qui peut-être reconductible. Le **RASED** (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) est sollicité dans le cas d'élèves avec des difficultés importantes à qui l'aide personnalisée ne peut suffire. L'école dépend du réseau de Garancières.

BASE ÉLÈVES.

Un logiciel couvrant le département des Yvelines est mis en place depuis quelques années, il entre dans sa phase terminale d'installation. Son but est de faciliter le travail de gestion des directeurs mais surtout de permettre le suivi d'un élève d'un établissement à l'autre et d'éviter la déscolarisation de certains élèves. Pour ce faire, **Mme Fisbach** est en train de saisir des fiches de renseignements de tous les élèves, qui seront ensuite soumises aux parents pour vérification, au nom de la protection des données à caractère personnel et de la vie privée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (visée par la CNIL).

MANIFESTATIONS ORGANISÉES DANS LE CADRE DE L'ÉCOLE :

Compte tenu de la disparition des samedis travaillés, l'organisation des manifestations de l'école est un peu perturbée.

Dorénavant, le carnaval aura lieu sur le temps scolaire et dans le cadre strict de l'école le Jeudi 13 Février. La fête de Noël s'est déroulée le vendredi 12 décembre. La fête de l'école sera maintenue un samedi, le 6 juin les enfants seront alors sous l'entière responsabilité des parents car il s'agit de manifestations hors temps scolaire.

Sylvie Fisbach.

(Extrait du compte rendu du conseil d'école du 1^{er} trimestre).

A noter sur votre agenda :

Date des vacances scolaires 2009 Zone C :

Vacances d'hiver : du Vendredi 13 Février au soir au Lundi matin 2 Mars 2009.

Vacances de Pâques : du Vendredi 10 Avril au soir, au Lundi matin 20 Avril 2009.

Vacances d'été : Jeudi 2 Juillet 2009 au soir.

Jeudi 13 Février 2009 : Carnaval de l'école.

Samedi 6 Juin 2009 : Fête de l'école.



Fête de Noël 2008 à l'école de Béhoust

ÉTUDE SURVEILLÉE/GARDERIE - CANTINE

PROJET

Le nouveau conseil municipal au cours de ses premières réunions a pris en compte le souhait des parents des enfants scolarisés à Béhoust, d'organiser une étude surveillée / garderie dans le cadre de l'école. L'effectif de notre école est en augmentation, dans de nombreuses familles Béhoustiennes les parents travaillent tous les deux, les assistantes maternelles sont peu nombreuses dans nos villages, pour ces raisons la commission des affaires sociales et de l'enseignement, a défini en Juin 2008 un projet d'étude surveillée et garderie pour les enfants scolarisés à l'école de Béhoust, en tenant compte du nombre prévisionnel d'enfants susceptibles d'être inscrits par les parents. Il s'agit d'une organisation nécessitant d'embaucher trois personnes pour assurer la garderie du matin et l'étude du soir, de définir

les horaires, les conditions d'inscriptions et de tarifs.

CRÉATION DE L'ÉTUDE SURVEILLÉE.

Le mois de Septembre a été très difficile à gérer. Les inscriptions ont été beaucoup plus nombreuses que prévues (25 élèves en étude surveillée/garderie le soir au lieu de 15 recensés en Juin), d'où un problème de locaux surchargés, les plus jeunes perturbant les élèves en étude surveillée. Les inscriptions au jour le jour ne permettaient pas d'assurer une étude et une garderie en toute sécurité.

Au regard de ces difficultés, le conseil municipal a modifié les conditions d'inscriptions à ce service communal. Les inscriptions à la garderie du matin, à l'étude du soir, à la cantine se font désormais en fin de mois pour le mois suivant.

Le tarif de base n'a pas été modifié, il est calculé en fonction du nombre de jours effectifs pour lesquels les parents ont inscrit leur(s) enfant(s). Ce tarif est dégressif en fonction du nombre d'enfants inscrits par famille.

A titre d'exemple pour un mois normal de quatre semaines de classe soit 16 jours d'étude surveillée la participation des parents pour un élève par famille sera de : 36 Euros

Soit : 2,25 Euros /par jour.

Pour deux élèves par famille : 58 Euros soit : 1,81 Euros par jour et par enfant.

PERSONNEL ET HORAIRES

Pour mettre en place ce nouveau service communal, il nous a fallu recruter 3 personnes. Une personne pour assurer la garderie du matin.

Horaire garderie du matin : 7h50 à 8h50.
C'est **Alexandra Lefebvre** qui assure cette garderie.

Plus Deux personnes par alternance pour l'étude surveillée du soir.

Horaire étude surveillée/garderie 16h30 à 19h.

Madame **Monique Dupuy** (Béhoustienne, retraitée de l'enseignement) et **Cécile GAUCHE** (d'Orgerus) font travailler les enfants après la journée d'école. Il a fallu faire quelques aménagements fonctionnels afin d'avoir une organisation qui donne satisfaction à la majorité des parents.

Votre municipalité reste à l'écoute de vos observations Nous savons compter sur une équipe pédagogique performante, qui assure une éducation exemplaire et complète de nos enfants en primaire. Nous tenons à remercier Mesdames **Christelle Bourgoïn, Séverine Lesaffre et Myriam Michard**, conseillères

municipales pour leur implication constructive et fructueuse dans l'élaboration de ce dispositif.

Au plan pratique, chaque famille doit remettre à la Mairie en fin de mois le document d'inscription pour le mois suivant pour la cantine, la garderie, et l'étude surveillée.

Laura Cherdo notre secrétaire de Mairie enregistre et traite ces inscriptions et les transmet à l'école afin de prévoir le planning détaillé du mois à venir.

CANTINE

Catherine Jarry assure le service de la cantine, sur les 44 élèves qui fréquentent l'école près de trente sont inscrits pour le repas de midi, nous avons la chance qu'une Béhoustienne, **Marie-France Françon** apporte chaque midi son aide bénévole au service des enfants auprès de Mme **Jarry**. Cette présence est d'autant plus utile que lors des repas à thème proposés par notre traiteur, les anciens sont invités par les **Amis de Bois-Houx**. Il faut alors assurer le service pour plus de 50 repas, les enfants et les anciens partageant la joie d'être ensemble, comme en témoigne le repas de Noël de l'école.



TRANSPORTS

TRANSPORT SNCF

Depuis le 15 Décembre 2008 la ligne de Paris Montparnasse-Dreux au départ et à l'arrivée est passée au cadencement. Qu'est ce que le cadencement ? Les trains partent aux mêmes minutes toutes les heures de la gare Montparnasse ou de la gare de Dreux. Les grilles horaires respectives seront calées sur les mêmes minutes de départ et d'arrivée tout au long de la journée, avec une même desserte des points d'arrêt. Par exemple **en gare d'Orgerus-Béhoust en période de pointe en direction de Paris** les horaires sont les

suivants : 5h43, 6h13, 6h43, 7h13, 7h43, 8h13, 8h43, 9h13 soit un train toutes les 30 minutes.

En journée le cadencement sera toutes les heures, 10h13, 11h13.....

Au départ de Paris le cadencement sera également toutes les 30 minutes le soir en période de pointe. A partir de 17 Heures H+10 minutes et H+40 minutes, soit des arrivées à Orgerus-Béhoust à 17h24, 17h54, 18h24, 18h54.....



Les horaires complets sont disponibles en gare ou sur le site www.sncf.fr, rubrique transilien.

TRANSPORT SCOLAIRE.

A la demande de parents dont les élèves sont scolarisés au CES d'Orgerus nous avons sollicité le SIVOM en Juillet 2008 pour ajouter un arrêt de car à hauteur de la Rue du Moutier et de la Rue de la Tuilerie. Cet arrêt évite aux

élèves du CES riverains de ces rues, de se rendre jusqu'à la Mairie.

L'arrêt est opérationnel pour le CES depuis la rentrée de Septembre. Pour les cars desservant le lycée de la Queue-lez-Yvelines, il a fallu attendre la rentrée de Novembre et l'accord du SITERR et de Véolia.

Béhoust



MANIFESTATIONS ET ANIMATION

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cette cérémonie s'est déroulée sous un ciel maussade mais avec une participation importante. Au cours de cette commémoration, des enfants de l'école accompagnés de leur directrice ont lu de petits poèmes réalisés en classe. La Marseillaise a été reprise par l'ensemble de l'assistance accompagnée par l'Harmonie de Garancières qui participe chaque année à cette commémoration. Après la remise des gerbes, l'appel aux morts et la lecture de l'allocution du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants par le Maire, nous nous sommes retrouvés dans la salle du conseil pour partager le verre de l'amitié et du souvenir.



Cérémonie du 11 NOVEMBRE 2008 avec les élèves de l'école de Béhoust



Dédicaces contre la guerre

MECHOUI

Beaucoup de monde pour le traditionnel méchoui de la rentrée. Le premier week-end de Septembre est l'occasion de se retrouver entre Béhoustiens, afin de déguster les succulents gigots d'agneaux grillés à point sur une braise d'enfer.

Ce méchoui préparé par le conseil municipal permet à chacun de se retrouver dans la salle des fêtes, anciens, nouveaux résidents, petits et grands, dans une ambiance conviviale.



Tous d'attaque pour la découpe !

REPAS DE NOËL DES ANCIENS

L'année dernière nous avons déserté la salle des fêtes pour les salons du château de Béhoust. Le cadre prestigieux du centre de séminaires de la Caisse d'épargne a été si apprécié en 2008, que nous avons renouvelé notre demande auprès de Monsieur Chastain directeur d'exploitation du site. Nous avons donc renoué avec cette tradition du repas de Noël dans les salons du château. Les anciens, sur invitation du nouveau conseil municipal, ont pu déguster un menu préparé par le chef qui officie habituellement au château. Champagne en apéritif, puis Foie gras à la Confiture d'oignons, Chateaubriand, Fromage, et pour le dessert Omelette norvégienne accompagnée de la traditionnelle coupe de champagne.

Monsieur Chastain, Directeur du centre de séminaire du Château de Béhoust depuis quatre ans, nous a annoncé qu'il partait pour un nouveau poste du côté d'Eurodisney. Nous tenons à le remercier chaleureusement car, sans lui, nous n'aurions pas eu l'opportunité de faire connaître aux enfants de l'école les nouvelles installations du château, et faire profiter aux anciens de Béhoust le cadre aussi agréable des salons du château pour le repas de fin d'année.



Repas de Noël au château de Béhoust

Comme le veut la tradition le conseil municipal a profité de ces fêtes de fin d'année pour distribuer les 60 colis de Noël destinés aux plus de 65 ans et au personnel travaillant pour la commune.

REPAS DE NOËL DE L'ÉCOLE.

Le mardi 16 Décembre 2008, beaucoup d'effervescence dans la salle des fêtes de Béhoust. Les enfants de l'école étaient sur leur 31 pour accueillir les anciens à leur repas de Noël. Ils étaient tous là pour faire une haie d'honneur à chaque arrivant. Le repas de fête livré par notre traiteur avait été préparé et servi par Cathy et Marie-France avec beaucoup de chaleur.



Cathy et Marie-France veillent sur les jeunes



Les anciens aussi sont là pour les aider

Mme Delabruyère se rappelle qu'il y a 25 ans, c'est elle, qui faisait office de cantine et de garderie pour les enfants scolarisés à Béhoust ; à l'époque il n'était que six !!!

SALON DU SAVOIR-FAIRE

Sur l'initiative des **Amis de Bois-Houx**, le Samedi 15 Décembre 2008 les artisans avaient investi la salle du foyer, afin de démontrer tout leur savoir-faire.

Exceptionnellement nous avons pu découvrir des corps de métier à l'ouvrage au cours de cette journée. Un maréchal-ferrant qui a fait l'unanimité chez les enfants, un tailleur de pierre, un potier avec son tour, des artistes réalisant bijoux, laques, bouquets sous vos yeux ou, exposant photos ou tableaux. Nombre de ces exposants sont béhoustiens, Béhoust est aussi un village d'artistes.

Il a fallu beaucoup d'énergie à Maryse BARADAT animatrice des **Amis de Bois-Houx** pour contacter ces artisans et organiser cette exposition originale. D'autres manifestations sont prévues pour 2009, en particulier Le Salon du Livre, le Vide greniers...mais pour organiser ces animations il faut un effectif opérationnel. C'est pourquoi **Maryse Baradat** fait appel aux bonnes volontés, pour rejoindre son équipe afin d'assurer une animation élargie dans notre village. Vous avez du temps de libre, des bras, et l'envie de participer à l'animation de votre village, alors n'hésitez pas à donner un petit coup de fil aux **Amis de Bois-Houx** ils ont besoin de vos compétences. (Tel 01 34 87 31 08)

Mr Juge maréchal-ferrant au travail



TAEKWONDO

Chaque Mercredi soir de 19 Heures à 20 Heures30, la salle du foyer résonne des entraînements du taekwondo. Cet art martial inscrit aux jeux olympiques a de plus en plus d'adeptes ; jeunes ou moins jeunes, filles ou garçons suivent avec assiduité les cours de **Pierre Guévar** ceinture noire.

Ceux qui souhaitent s'inscrire peuvent le faire sur place et participer gracieusement à une séance d'initiation.

TENNIS

Les cartes d'abonnement pour la saison 2009, seront à retirer auprès du secrétariat de la mairie à partir du mois de mars. Les tarifs pour les résidents sont indiqués dans le bloc-notes.

RANDONNEE

Le Dimanche 5 Octobre 2008 au matin le temps était exécrable, pluie et vent ont eu raison de la randonnée organisée par les "**Amis de Bois-Houx**". Il faisait un temps à ne pas mettre un randonneur Béhoustiens dehors, ils n'étaient pas bien nombreux à s'être donné rendez-vous à la salle des fêtes. Il a fallu ranger sac à dos, chaussures de randonnée et pique-nique et rentrer à la maison. Tout n'est pas perdu, le circuit est prêt, le petit livret d'accompagnement édité, ce n'est que partie remise.



Madame Meleue et son tour de potier



Le travail d'artiste du sculpteur tailleur de pierre Mr Tavares



Bouquets et tableaux de Madame Fockedy

AIDE SOCIALE

CONVENTION TELE ALARME.

La convention tripartite signée en 2008 entre le Conseil Général des Yvelines, la société GTS (Gestion Télé sécurité et Services) et la commune de Béhoust a permis aux adhérents de bénéficier du service **Yvelines Ecoute Assistance** à des conditions tarifaires privilégiées. Cet abonnement déjà souscrit par quelques Béhoustiens donne accès au service de permanence pour les appels d'urgence. Il inclut un service d'écoute, d'assistance de vie quotidienne, de mise en relation pour les petits services, des actions de convivialité, des prestations de psychologue.

La location du transmetteur est subventionnée par le Conseil Général, l'abonnement est donc facturé 8,41 Euros par mois. A ce tarif il faut ajouter l'installation du transmetteur par GTS qui assure la mise en route et la formation des adhérents, pour un montant forfaitaire de 30,49 Euros.

Pour avoir accès à ce service il vous suffit de contacter la Mairie, et de remplir un dossier personnalisé qui sera transmis à la société GTS.

ADMR

l'Aide Ménagère en Milieu Rural permet aux personnes en difficultés de pouvoir rester dans leur milieu de vie, en toute sécurité.

Vous trouverez dans notre bloc-notes les coordonnées de l' **ADMR de Garancières** à

laquelle nous sommes rattachés. Nous vous rappelons que pour toute intervention d'une aide ménagère à domicile, il faut contacter votre médecin, qui par ordonnance vous prescrira un nombre d'heures hebdomadaires ou journalières en fonction de votre état.

L'ADMR de Garancières (dont la trésorière est Mme Babise une Béhoustienne) emploie 30 aide-ménagères, qui s'occupent de près de 200 personnes.

Sur Béhoust 30 personnes sont aidées, soit 2000heures/an. La commune verse une subvention de 1350 Euros à cette association.

CENTRE DE LOISIRS.

Occuper ou garder ses enfants pendant les vacances scolaires est parfois difficile lorsque les parents travaillent tous les deux.

La municipalité de Béhoust a renouvelé une convention de partenariat avec la commune d'Orgerus et l'**Association IFAC 78.**

Les parents de Béhoust souhaitant inscrire leurs enfants au centre aéré d'Orgerus, en auront la possibilité, tout en bénéficiant du tarif préférentiel résidents. Le conseil municipal a en effet voté la prise en charge partielle des frais de fonctionnement du centre de loisirs d'Orgerus pour les familles de Béhoust. Toutes les informations complémentaires sont à demander en Mairie.

BLOC-NOTES

Environnement

Collectes déchets ménagers (poubelle verte); emballages et cartons (poubelle jaune) :

- Tous les Jeudis.

Ramassage des déchets verts :

- Suspendu depuis le 15 Décembre 2008

- Reprise : le Lundi 30 Mars 2009.

Ramassage des encombrants :

- 26 Février 2009.
- 7 Mai 2009.
- 3 Septembre 2009.
- 1 Décembre 2009.

Location de la salle

La salle est à votre disposition pour les fêtes familiales, repas et soirées..

Tarif 2009 Résidents : 381,00 Euros

Non-résidents : 503,00 Euros

Sorties loisirs

Programme des « Amis de Bois-Houx »

Samedi 17 Février : soirée annulée.

Samedi 14 Février : Salon du livre.

Dimanche 29 Mars 2008 : Vide greniers.

Tam-Tam l'agenda local, publié par **Christelle Bourgoin**, présente les animations des villages des cantons de Montfort et Houdan.

L'édition Novembre 2008 /Février 2009 est disponible en Mairie.

Abonnement Tennis résidents :

Adulte : 50 Euros.

Couple adulte : 80 Euros.

Enfant (- 18 ans) : 25 Euros.

Numéros de téléphone utiles

Mairie de Béhoust : 01 34 94 67 70

Ecole primaire : 01 34 87 21 40

Pharmacie de garde : 01 34 84 30 56 (numéro de téléphone unique)

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Antenne de Garancières : 01 34 86 63 00

Secours

Gendarmerie 17 , Pompiers 18, SAMU 15.

SAUR (eau /assainissement) : 081 077 078

SICAE-ELY (électricité) : 01 34 94 68 01

Perception de Garancières : 01 34 86 40 63

Etat civil.

●Naissances :

Théo MAMILONNE le 24 Juin 2007 (une omission de notre dernier bulletin)

Jessica PEREIRA GONÇALVES le 17 Février 2009 à Mantes la Jolie.

Dorian LAVAL le 28 Avril 2008 à Mantes la Jolie.

Lola DUBRESSON le 16 Juillet 2008 à Rambouillet.

Antton CHABROL le 16 Septembre 2008 à Rambouillet.

Bienvenue aux jeunes Béhoustiens.

●Mariage :

Pascal FAURE et Céline CAILLAT le 3 Mai 2008.

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

●Décès :

Pierre MOULIN le 28 Mai 2008.

René CAVAILLE-COLL le 6 Décembre 2008.

Jacqueline GALLET le 27 Décembre 2008.

Nous adressons aux familles nos plus sincères condoléances.

Permanence de la Mairie :

Secrétaire de Mairie : **Laura Cherdo**

Permanence téléphonique au 01 34 94 67 70

De 9h30 à 12h et 14h à 16h, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Secrétariat ouvert :

Mardi de 17h30 à 19h

Samedi de 10h à 12h

Rédaction réalisation : JP Vouters / S Fisbach / Equipe municipale.

Publication : Guy Pélissier

Crédit photos : C Bourgoin, A Dufaud, JP Vouters.

Béhoust

